

LE COMMERCE EXTÉRIEUR—LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS A) L'OPINION DU NÉGOCIATEUR CONCERNANT L'EXPORTATION D'EAU. B) LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Monsieur le Président, je reviens sur la question de la position du gouvernement au sujet du projet du Grand Canal, dont j'ai parlé plusieurs fois à la Chambre. Tout dernièrement, je me suis fait à nouveau du souci au sujet de l'attitude du gouvernement à l'égard du projet lorsque j'ai entendu le ministre de l'Environnement (M. McMillan) à l'émission *Question Period* il y a eu une semaine dimanche. On lui a demandé s'il allait s'opposer avec acharnement à l'exportation de quantités énormes d'eau et aux projets de dérivation comme celui du Grand Canal. Il a dit qu'il le faisait. Je me demande ce qu'il fait. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) a dit à plusieurs reprises—en fait il s'est irrité à l'occasion parce qu'il a dû me le dire plus d'une fois—que la question des exportations d'eau ne sera pas sur le tapis dans les négociations sur le libre-échange, qui sont une source de controverse.

Et pourtant, le ministre de l'Environnement a dit qu'il se battait pour que ces questions ne soient pas abordées à la table de négociation. Contre qui se bat-il? La décision du gouvernement n'est-elle pas aussi ferme que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures l'a laissé entendre à l'occasion à la Chambre, ou le ministre de l'Environnement cherche-t-il simplement à impressionner? C'était la dernière question que j'ai posée.

● (1825)

J'éprouve également des préoccupations au sujet du projet Grand Canal. Il y a un aspect de ce projet qui, à mon avis, n'a pas reçu suffisamment d'attention. Il rejoint une autre question à laquelle je porte un intérêt depuis longtemps dans le domaine général de l'énergie nucléaire.

Je me demande combien de Canadiens savent que, dans le cadre de ce projet visant à détourner l'eau de la Baie James vers les Grands lacs supérieurs, il faudra utiliser 10,000 mégawatts d'électricité pour les pompes, selon l'auteur du projet, M. Tom Kierans. Cela représente la moitié de la demande globale de la province de l'Ontario aux heures de pointe.

Permettez-moi d'expliquer ce que représente ce projet. En vue de fournir 10,000 mégawatts, il faut produire environ 12,500 tonnes, ce qui dépasse la capacité de production de tout le projet de la Baie James. Les auteurs du projet envisagent, semble-t-il, de fournir cette énergie grâce à une centrale nucléaire.

En effet, l'EACL a signalé dans un article paru dans le *Citizen* d'Ottawa, le mardi 14 janvier dernier, qu'elle étudie une proposition prévoyant l'utilisation de pompes à énergie nucléaire en vue de prélever l'eau dans la Baie James pour l'exporter aux États-Unis. Bien entendu, je ne suis pas surpris que l'EACL soit de mèche avec les auteurs du projet de Grand Canal. L'EACL cherche toujours des motifs pour justifier son programme de réacteur nucléaire et je ne suis pas surpris qu'elle voie là une magnifique occasion.

Soyons bien clairs sur ce point. Selon un chercheur d'Enquête Énergie, il faudra pour ce projet 17 réacteurs nucléaires du modèle Bruce. Il faudrait également un important réseau de transmission qui constituera un mégaprojet en soi. A presque tous les égards, ce projet de Grand Canal doit être considéré comme il y a un certain nombre d'années: un

L'ajournement

Frankenstein écologique. Cette description est assez juste, à mon avis. Jusqu'à dernièrement, on le considérait comme une idée folle. Depuis, le premier ministre (M. Mulroney), le nouveau premier ministre du Québec et d'autres qui, sauf erreur, sont tenus de déclarer que cette option ne peut pas être retenue, ont accordé à ce projet une certaine crédibilité. On a préféré accorder une subvention, sous les auspices du CNR, pour l'étude de faisabilité de ce projet. En fait, cette subvention a été octroyée au groupe qui désirait mettre ce projet en œuvre. Au lieu de servir à financer une étude indépendante et objective, cet argent est remis à des gens dont l'objectivité à cet égard est plutôt suspecte.

Je trouve très inquiétant que le gouvernement ait déclaré, avec ambiguïté, que cette question resterait en dehors des négociations sur le libre-échange. J'ai donné au premier ministre et au gouvernement de nombreuses occasions de se prononcer contre cette proposition et de préciser qu'elle ne serait pas incluse dans la politique future du gouvernement conservateur.

Voilà pour le gouvernement une bonne occasion de le dire. Au cas où cela pourrait être utile, je souligne que ce projet a l'appui d'un grand nombre de puissants libéraux du secteur privé et du secteur public. Pour des raisons purement partisans, le gouvernement pourrait peut-être trouver ces propositions plus suspectes qu'il ne l'a fait jusqu'ici.

Devant une proposition qui présente des conséquences aussi alarmantes du point de vue écologique et économique le gouvernement a certainement l'obligation de se montrer honnête envers les Canadiens en leur faisant savoir ce qu'il en pense vraiment.

● (1830)

[Français]

Mme Gabrielle Bertrand (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, ces derniers mois, de nombreuses tentatives ont été faites pour relier la question d'exportation massive d'eau par le détournement de cours d'eau, à celle des négociations commerciales entre le Canada et les États-Unis. Le gouvernement a précisé sa position sur cette question plus d'une fois. Dès le 30 septembre 1985, quand a paru le rapport de la Commission fédérale d'enquête sur l'eau de la Commission Pearce, le ministre de l'Environnement (M. McMillan) a dit qu'il ne voyait pas de lien entre l'exportation d'eau et le libre-échange.

Monsieur le Président, j'espère que vous allez me donner une minute pour terminer s'il vous plaît, parce que je pense que le sujet que mon collègue a soulevé est important.

Depuis lors, le gouvernement a répété que les négociations commerciales canado-américaines ne portaient sur rien d'autre que le commerce et qu'elles ne visaient pas à céder quelque partie que ce soit de la souveraineté du Canada sur nos propres ressources naturelles. Le gouvernement du Canada n'a pas reçu d'instances d'un État américain ou d'un organisme fédéral quelconque sur la question d'exportation d'eau et il ne prévoit pas non plus aborder cette question dans le contexte des négociations sur le libre-échange. On a fait beaucoup de cas récemment des idées de M. Reisman au sujet de l'exportation d'eau vers les États-Unis. M. Reisman a indiqué clairement